

Planification urbaine et Croissance à la grenobloise **Comment on nous détruit**

Quel point commun entre le méga-stade de foot, le lunapark de la Bastille, Minatec, le tunnel sous la Bastille et l'A51 ? Ces projets contribuent tous au développement de l'agglomération grenobloise, qui doit appartenir à une "continuité urbaine" entre Genève et Valence d'ici 20 ans. Quel rapport entre les 60 jours de pics de pollution de 2003, l'urbanisation galopante, la multiplication des cancers ? Ce sont les conséquences de la croissance de la cuvette. Mais qui a choisi cette voie plutôt qu'une autre ?

Un paradis pourri

Paul Vidal de La Blache, 1903 : *"Paysage unique dans l'Europe occidentale, qui fait pendant à la Brianza milanaise ; verger magnifique qu'on ne trouve plus vers le Sud au climat plus sec, au-delà du Lans, du Vercors, du Dévoluy, du Lautaret. Cette nature parle à l'imagination et à la pensée (...) Le Grésivaudan en est, sinon le type le plus achevé, du moins l'expression la plus ample et, pour l'histoire des hommes, la plus importante. (...) sous les vignes courant en feston entre les arbres fruitiers, se succèdent de petits carrés de luzerne, blé, chanvre, maïs : une merveille de petite culture."*¹

Musée Dauphinois et Association de Défense de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois, 1991 :

*"Les vieux Crollois ne reconnaissent plus leur village : le centre (...) s'est déplacé dans une banale zone commerciale de bordure d'autoroute. Les maisons traditionnelles se perdent au milieu de lotissements en tous genres. Un patchwork d'entrepôts et d'entreprises divers, comme posés de part et d'autre d'une avenue monumentale à peine plantée d'arbres, occupe une bonne partie de la plaine agricole. Repoussés par l'urbanisation, les exploitants les plus importants ont quitté le village et reconstruit leurs fermes à l'écart, sur des terres spécialement aménagées."*²

Entre ces deux descriptions du Grésivaudan, il ne s'est pas écoulé un siècle. Moins de cent ans pour faire d'un "verger magnifique" une "banale zone commerciale".

En 1900, on se baignait à Lumbin dans les chantournes, ces canaux de drainage parallèles à l'Isère³. En 2003, la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) a interdit aux athlètes du *France Iron Tour* d'effectuer leur épreuve de natation dans les eaux de l'Isère. *"En effet, si les sportifs étaient sans doute à même*

*de résister à la température de l'eau ou à la force du courant, la qualité sanitaire des eaux de la rivière laisse fortement à désirer et l'épreuve n'aurait sans doute pas été sans conséquence sur la santé des nageurs."*⁴

Que s'est-il passé entre 1900 et 2000 ? La réponse éclate à la Une de tous les journaux locaux : *"Le Grésivaudan est devenu la nouvelle Silicon Valley"*⁵. Soit l'aboutissement d'un siècle de développement à la grenobloise. Un siècle qui, du gaz moutarde produit à Jarrie en 1914, à Crolles 2 et Minatec, postes avancés de la bataille des nanotechnologies, a vu fructifier la fameuse "liaison recherche-(armée)-industrie", dont l'état du Grésivaudan traduit en partie les ravages.

En son temps, Stendhal écrivait : "C'est un pays magnifique autant qu'il est inconnu. Rien en France, du moins de ce que j'ai vu jusqu'ici, ne peut être comparé à cette vallée de Grenoble à Montmélian."

Ce qu'un siècle de développement aura accompli, c'est le renversement de ce tableau : aujourd'hui le Grésivaudan est détruit autant qu'il est connu.

I

Comment la croissance a détruit le Grésivaudan

C'est pour laisser la place à la croissance économique, ravageuse d'espace et de ressources naturelles, qu'a été saccagé ce "paysage unique". ZIRST de Meylan et de Montbonnot, parcs

¹ *Tableau de la géographie de la France*, Paul Vidal de La Blache, 1903, réédition aux éditions de la Table Ronde en 2000

² *Grenoble, pays, paysans, paysages*, Musée Dauphinois/ADAYG, Glénat 1991

³ Idem

⁴ *Le Daubé*, 26/06/2003

⁵ *Isère Magazine*, nov 02

d'activité, autoroute, Crolles 1 puis Crolles 2 ont effacé vignes et arbres fruitiers. Et avec les "zones d'activité" et les "zones d'innovation" ont poussé les ronds-points, les échangeurs, les hideux lotissements : trottoirs, réverbères Jacques Tati, parkings, béton végétal des thuyas, antennes paraboliques, barbecue, vue-sur-la-télé-du-voisin, le tout pour 200 000 € minimum, non compris le coût pour la collectivité des risques d'inondation indissociables du bétonnage massif.

*"Le Grésivaudan face à la pression foncière Les Adrets (...) Le plan d'occupation des sols élaboré en 1984, signé en 89, puis revu dans un esprit volontariste, devient obsolète. Tout est pris ou presque. Il suffit de regarder la carte. Ce qui était prévu pour 5 ou 10 ans ne sera bientôt plus maîtrisable. "La question, dit le maire, c'est que le POS va être plein. On risque de perdre notre identité. C'est un vrai choix de société. (...) Cela nous contraint à une foule d'interventions, ne serait-ce qu'au niveau de la route d'accès qui fait cinq mètres de large au lieu de huit et qu'il faut entretenir l'hiver..." Il craint que le village se froisse avec sa propre histoire. (...) Pour lui "le monde politique s'autodécide, mais quel maire va prendre sur lui de tout remettre à plat ? On arrive à des inepties au niveau de l'aménagement du territoire. (...) On gâche l'espace alors qu'il est déjà compté. On nous parle des options du schéma directeur. Il nous a transformés en réserve d'indiens.""*⁶

La disparition de ce "pays magnifique", et le "choix de société" qui inquiète le maire des Adrets, doivent beaucoup à Paul Jargot, maire communiste de Crolles entre 1953 et 1986. Didier Migaud, président de la Métro, rendait hommage à ce visionnaire après son décès : *"...Il fut le père du remembrement dans le Grésivaudan, anticipant ce qui allait devenir la "silicone vallée" (sic) à la française en créant les premières zones d'activités économiques de sa région."*⁷

En effet, Jargot *"avait réussi à convaincre ses concitoyens de la vallée du Grésivaudan de céder leurs terrains marécageux afin que les collectivités territoriales procèdent à leur assèchement. Ainsi pourraient se créer des zones propres à accueillir des entreprises. La suite a démontré que (...) Paul Jargot faisait le lit des extraordinaires implantations de micro et nanotechnologies, orgueil de la région grenobloise. Il rejoignait en cela son "meilleur ennemi", Aimé Paquet (...)"*⁸

Au fait, assécher les marais, c'est détruire la biodiversité, c'est supprimer des champs

⁶ Le Daubé, 28/04/03

⁷ Le Daubé, 6/07/03

⁸ Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, 11/07/03

d'expansion des crues et accroître le risque d'inondation, c'est empêcher la recharge en eau des nappes alluviales et l'auto-épuration des eaux. La préservation de notre environnement ou les micro et nanotechnologies ? La question ne s'est même pas posée, et ne nous a surtout pas été posée.

"Cette commune, disait Jargot, je l'ai géré en promoteur public de développement économique." Moyennant quoi, son forfait accompli, *"Monsieur Paul" s'était retiré en Trièves, à Saint-Paul-les-Monestier.*⁹ On le comprend : le Trièves ayant été jusqu'ici relativement épargné par les "promoteurs publics de développement économique", il demeure, lui, un "pays magnifique". On espère que Monsieur Paul en a bien profité. Avec la construction de l'A51, ses petits-enfants risquent de devoir chercher plus loin un domaine où se reposer.

La catastrophe automobile

Entre 1968 et 1999 le Grésivaudan est passé de 43 630 habitants à 86 360¹¹. La population de Crolles a doublé depuis 1985¹².

"D'ores et déjà, l'espace de vie quotidienne du bassin grenoblois recouvre celui de la région urbaine de Chambéry", relève la Métro dans son "Projet pour l'agglomération grenobloise".

Ce qui, en jargon technocratique, signifie que les salariés de STMicroelectronics à Crolles doivent pousser jusqu'à Chambéry pour se loger à un prix raisonnable : *"L'aire de recrutement de l'unité urbaine de Grenoble tend à poursuivre son agrandissement. (...) La distance moyenne parcourue par le personnel de STMicroelectronics Crolles est de 22 km."*¹³

L'implacable effet de la croissance urbaine, c'est la dictature de la voiture : pour se rendre du lotissement à la zone d'activité, de la zone commerciale au centre ville.

"Selon une étude de l'Insee¹⁴(...) chaque jour, 48 000 résidents extérieurs à l'agglomération (NDR : grenobloise) viennent y travailler, la moitié provenant de la couronne périurbaine, l'autre résidant à l'extérieur. L'allongement de l'aire de recrutement s'est fait en direction de Voiron et du Touvet, mais également hors du Sillon alpin, plus loin que Voiron ou le long des rives du Drac. (...)"

⁹ Le Daubé, 5/07/03

¹⁰ Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, 11/07/03

¹¹ Recensements INSEE

¹² L'Essentiel de Grenoble et de l'Isère, mai 2002

¹³ "Impacts prévisionnels sur l'emploi, l'habitat et les transports de l'accord STMicroelectronics/Motorola/Philips", Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise 02/01/03

¹⁴ Lettre INSEE Rhône-Alpes n° 84, novembre 2002

*La distance parcourue par ces "navetteurs" est passée de 8,5 km en 1990 à 9,5 km en 1999.*¹⁵

C'est connu, les citadins préfèrent le lotissement à la ville "pour la qualité de vie". Quittant une ville rendue invivable par la voiture, ils transforment la campagne en ville et multiplient les trajets automobiles. Dans un dossier sur "Ces Isérois qui choisissent la campagne", le journal du Conseil Général donne d'ailleurs ce conseil avisé aux nouveaux rurbains : **"Envisagez dès le début l'achat d'une deuxième voiture, c'est presque incontournable si vous souhaitez vivre à la campagne !"**¹⁶

Ce qui n'empêche pas Serge Revel, vice-président Vert du Conseil Général chargé du développement durable et de l'environnement, d'affirmer : *"Le Conseil Général a fait de l'écologie une politique à part entière."* Et de nous donner quelques conseils pour "agir au quotidien", comme *"rester sur les chemins de randonnée pour éviter de piétiner bulbes et nids, ramasser fleurs et champignons en quantité raisonnable, construire un nichoir..."*¹⁷ On ne plaisante pas avec l'avenir de la cuvette, au Conseil Général de l'Isère.

Au final, l'urbanisation galopante donne ça : *"L'évolution du trafic au cours des 20 dernières années n'est guère réjouissante, prouvant que les choses ne font que s'aggraver. Quelques chiffres concernant les accès à Grenoble : 33 700 véhicules par jour (v/j) en 1981 sur l'A48 à hauteur de Saint-Egrève, (...), 84 170 en 2001, (...) 16 900 et 74 940 v/j sur la Rocade Sud à Saint-Martin d'Hères, (...) 38 600 v/j en 1991 sur l'A480 à Comboire/Echirolles et 61 450 en 2001. (...) La récente enquête ménages-déplacements réalisée par l'Insee Rhône-Alpes souligne l'augmentation du nombre de déplacements en voiture entre 1992 et 2002 (...) En dix ans le nombre de déplacements quotidiens dans l'agglomération est passé de 1 250 000 à 1 550 000, soit 24 % d'augmentation, tous modes confondus (...)"*¹⁸

La croissance tue

Mais après tout, dans "24 % d'augmentation", il y a "augmentation", et c'est le principal quand on est, comme nos décideurs, tout entier dévoué à la Croissance et à la formule magique : "plus égale mieux". Comme le dit André Vallini, président PS du Conseil Général de l'Isère : *"Nous allons accélérer la création de nouvelles infrastructures de circulation pour faire face au développement (...)"*

¹⁵ *Présences*, mars 2003

¹⁶ *Isère Magazine*, fév 2004

¹⁷ *Isère Magazine*, juin 2004

¹⁸ *Le Daubé* 20/11/03

*On ne peut pas se féliciter de nos succès économiques sans en assumer les conséquences !"*¹⁹ Et le Daubé, toujours fayot : *"Il y aura toujours plus de voyageurs et de marchandises, sur la route comme sur le rail. C'est le prix à payer pour les échanges et la richesse économique."*²⁰

"Assumer les conséquences" ? Le "prix à payer" ? De quoi parle-t-on exactement ?

*"A force d'attirer de nouvelles activités, la ville "dont toutes les rues butent sur une montagne" est proche de l'asphyxie. Embouteillages et pollution urbaine, malgré tous les efforts réalisés en matière de transports en commun ou de pistes cyclables, sont devenus le lot quotidien des Grenoblois."*²¹

Rappel : "En 2002, la pollution atmosphérique, notamment due à l'automobile, aurait entraîné 6 500 à 9 500 décès en France. L'étude rendue publique hier par l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale lui impute 5 % des décès chez les plus de 30 ans, dans une fourchette haute, et 3 % dans une fourchette basse. La pollution de l'air engendrerait notamment 6 à 11 % des décès par cancer du poumon chez les plus de 30 ans."²²

En 2003, la cuvette a enregistré 60 jours de "pic" de pollution atmosphérique²³. Les 305 autres jours de l'année, l'air était seulement pollué.

Durant l'été 2003, les pics de pollution et les changements climatiques dus à l'effet de serre ont tué 16 % de personnes en plus à Grenoble²⁴.

Rappel bis : "80 à 90 % des cancers sont dus à la dégradation de notre environnement (...)" En tant que cancérologue, je me suis aperçu que le cancer était une maladie que notre société fabriquait de toutes pièces et qu'il était en grande partie induit par la pollution de notre environnement.²⁵ Depuis la sortie du livre du professeur Belpomme, nul ne peut feindre d'ignorer les conséquences de la dégradation de l'environnement sur la santé.

D'après "L'Atlas de l'incidence des cancers dans le département de l'Isère 1985-1994" (publié par le Registre des Cancers de l'Isère en novembre 2000) : *"les cantons ayant un plus fort risque se situent le plus souvent dans l'agglomération grenobloise avec*

¹⁹ *Isère Magazine*, oct 2002

²⁰ *Le Daubé* 29/05/01

²¹ *Entreprises Rhône-Alpes*, juillet 2002

²² *Libération* 7/05/04

²³ *Libération*, dossier "Grenoble l'enviée" (sic !) 24-25/04/04

²⁴ *Les Nouvelles de Grenoble*, déc 2003

²⁵ Pr Dominique Belpomme, *"Ces maladies créées par l'homme. Comment la dégradation de l'environnement met en péril notre santé"* (Editions Albin Michel, 2004)

chez les hommes le canton de Domène et la Ville de Grenoble qui sont dénombrés 8 et 10 fois parmi les 5 cantons à risque élevé. Chez les femmes, il s'agit de la ville de Grenoble (10 fois), des cantons de Saint-Martin-d'Hères (12 fois), de Meylan (8 fois) et de Domène (7 fois). On aura noté que les cantons à risque sont tous dans le Grésivaudan.

Rappel ter : "La période 1998-2001 s'est distinguée par le retour à une croissance relativement forte de l'ordre de 3 à 4 % (...). Les pressions sur les territoires, les milieux, les écosystèmes se sont significativement accrues : la demande touristique a atteint de nouveaux records historiques et la construction de logements, notamment à la périphérie des villes et sur le littoral, a retrouvé des niveaux qu'elle n'avait pas connus depuis vingt ans. (...) On pourrait ainsi multiplier les chiffres : accroissement du transit international à travers les Pyrénées ou les Alpes, hausse de la consommation d'emballages, évolution des émissions de gaz carbonique, ou même de la consommation d'énergie, qui suggèrent effectivement une pression accrue des activités humaines sur l'environnement au cours des années 1998-2001."²⁶

Depuis la sortie des derniers rapports de l'IFEN, nul ne peut feindre d'ignorer le lien direct entre croissance et dégradation de l'environnement.

Plus de voitures, de téléviseurs, de mobiles, d'abattants de toilette intelligents dotés de système hydraulique²⁷, de vêtements communicants, égale plus d'oxydes de carbone, d'hydrocarbures, de plastiques, de métaux lourds, d'isocyanates, etc, donc plus de cancers, de stérilité, d'asthme, d'allergies, etc. Plus de climatiseurs pour lutter contre le réchauffement dû à l'effet de serre, égale plus de consommation d'énergie, donc plus d'effet de serre, donc plus de réchauffement. Plus de canons pour remplacer la neige disparue avec le réchauffement égale plus de pollution des eaux, de consommation d'énergie donc de réchauffement.

Plus de consommation, de production, de croissance, égale plus de nuisances, de pollution, de maladies, de mort.

Bien entendu les citoyens n'ont jamais été consultés pour savoir s'ils étaient prêts à "assumer" ces "conséquences", à "payer" ce "prix". Nous y reviendrons.

Les élus chercheurs d'or

²⁶ "L'Environnement en France 2002", édité par l'Institut Français de l'Environnement, organisme dépendant du ministère de l'Environnement

²⁷ *Présences*, magazine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, fév 2004

Les élus de leur côté sont plutôt contents d'eux. Écoutons la fierté du maire de Grenoble lors du colloque "Les Alpes, l'Europe, le monde, 1900-2000" organisé en septembre 1999 : "Je me plais fréquemment à décrire cette vallée du Grésivaudan, ce Sillon alpin qui va du synchrotron grenoblois au CERN de Genève, en me demandant pourquoi nous ne l'appellerions pas la "Vallée de l'Intelligence"²⁸.

On notera que pour ce cerveau d'ingénieur du CEA, la géographie comme le reste de la vie s'organise autour des repères familiers de la "recherche-(armée)-industrie" : le Grésivaudan pour Michel Destot, c'est simple, c'est ce qui va - en autoroute - du synchrotron au CERN. Quant à l'intelligence, disons que la fréquentation assidue du techno-gratin en aura donné au maire de Grenoble une perception très orientée. Écoutons-le encore : "A travers elle (NDR : l'innovation) apparaît le développement des activités économiques qui génère lui-même des emplois pour l'ensemble de nos concitoyens. Il y a là une véritable mine d'or, prenons-en conscience."²⁹ Au moins doit-on le remercier pour sa franchise. Ce qui motive nos élus, c'est l'or.

Grenoble profite de la mondialisation

En effet le Projet d'Agglomération concocté par la Métro confirme cette priorité : "La dynamique actuelle à l'échelle mondiale concerne tous les domaines économiques, sociaux, environnementaux, culturels... Dans ce contexte, l'agglomération dispose de ressources et d'opportunités importantes." Il s'agit donc de "tirer parti de cette mondialisation", de favoriser "l'émergence d'une région métropolitaine, c'est-à-dire qui participe et profite pleinement de la mondialisation des biens, des idées et des personnes", et de permettre "au Sillon alpin d'atteindre la masse critique pour exister au plan européen".

Les Grenoblois qui étouffent dans l'air vicié de la cuvette et les Vieux Crollois qui ne reconnaissent plus leur village seront heureux d'apprendre que leurs sacrifices permettront d'atteindre la "masse critique pour exister au niveau européen", leur priorité comme chacun sait.

Note à l'attention des militants "altermondialistes" : la mondialisation libérale, ça n'est pas seulement le G8, Davos et le FMI. On fait aussi bien à Grenoble avec nos élus chercheurs d'or.

Qui a dit : "Il s'agit de renforcer le moteur technopolitain par le confortement de l'association public-privé et formation-recherche-industrie ; (...) développer les formations en lien avec les

²⁸ In *L'espace alpin et la modernité, bilan et perspectives au tournant du siècle*, sous la direction de Daniel J. Grange, PUG 2002.

²⁹ Idem

entreprises (...) ? Qui déplore "Des faiblesses importantes en matière d'ouverture et d'attractivité à l'international" ? Le patron du Medef ? Non, les élus de la Métro dans leur Projet d'agglomération.

PS-CCI : l'axe du fric

On comprend mieux la connivence qui unit patrons politiques régionaux et patrons tout court. "J'ai l'habitude de côtoyer des socialistes, je n'ai rien à redire sur leur action économique", se félicite Roger Fellat-Pinet, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Grenoble³⁰. Il serait bien ingrat de trouver à redire, avec tout le mal qu'ils se donnent.

Voyez par exemple cette publicité de la Métro (président PS : Didier Migaud) parue dans... le magazine de la Chambre de Commerce et d'Industrie : "La vocation d'une collectivité territoriale est de créer les conditions favorables au développement sur son territoire d'entreprises dynamiques et innovantes. En ce sens, pour compléter les 2200 hectares de zones d'activités et de technopôles existantes, la Métro aménage sur la période 2003-2010, 150 nouveaux hectares d'espaces d'activités économiques."³¹

Si vous pensiez que la vocation d'une collectivité territoriale était de créer les conditions favorables au développement des personnes, vous vous trompiez. Ce qui compte, ce sont les entreprises.

C'est ce que dit aussi la Communauté voisine des Communes du Moyen Grésivaudan (Cosi) : "Véritable pôle d'innovation et de croissance, le Moyen Grésivaudan est un vivier d'entreprises industrielles traditionnelles et de haute technologie, où les entreprises des secteurs de la papeterie et des métaux (aluminium) côtoient celles de la microélectronique et des nanotechnologies. Pour vos projets d'implantation la Cosi, acteur du développement économique, vous propose 12 parcs d'activités d'entreprises, soutient votre démarrage et accompagne votre croissance."³²

Unisson parfait avec André Vallini, président PS du Conseil Général de l'Isère : "Notre ambition est de favoriser l'essor et le rayonnement économique du département (...) Le Conseil général doit (...) aider les communes à créer ou étendre les nombreuses zones d'activités dans toute l'Isère (...) Et puis il nous faut aussi pour l'Isère un aéroport moderne, c'est pourquoi nous faisons tout pour relancer l'activité de Saint-Geoirs avec l'axe de Bièvre et la nouvelle aérogare, mais aussi l'ouverture de nouvelles destinations. Le développement

économique, c'est un défi multiple qu'il faut relever tous les jours !."³³

Du goudron et du pognon

Au cas où les élus auraient mal assimilé les consignes, la Chambre de Commerce et d'Industrie les rappelle à l'ordre :

"La saturation des réseaux nécessite d'anticiper au plus vite la construction de nouvelles infrastructures. L'A51 entre Grenoble et Sisteron pourrait ainsi apporter une bouffée d'oxygène (sic). "L'A51 est le moyen de désenclaver tout le sud du sillon alpin", affirme Christian Gauduel, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie³⁴. (...) Christian Gauduel insiste lui aussi : "On ne peut pas parler de l'A51 sans parler des contournements de Grenoble. Il faut réaliser une déviation du trafic par le tunnel sous la Bastille, ainsi qu'un autre axe nord-sud le long du Vercors pour relier l'A48 à la future A51." (...) En jeu : la croissance et la compétitivité du territoire rhônalpin. Voire, si rien ne bouge, une certaine marginalisation de la France à l'ouest de l'Europe."³⁵

Ou bien : "Grenoble est maintenant complètement asphyxiée par son enclavement et par manque de liaison autoroutière directe avec le Sud. Nos industriels en ont assez et 4 % veulent s'en aller. (...) Gap ou pas Gap, peu importe, il est temps de foncer"³⁶, crachouille Dumollard, ex-président départemental du BTP.

Et encore : "On est la seule ville de France à ne pas avoir la totalité d'un contournement routier, la situation est déjà difficile aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain avec l'installation de Minatec ou la nouvelle unité de ST à Crolles. Il faut jouer en priorité la carte du tunnel sous la Bastille (...), plaide Roger Fellat-Pinet."³⁷

Admirons le raisonnement : quand la croissance génère trop de nuisances, la solution, c'est encore plus de croissance. Rien de tel qu'une autoroute pour apporter une "bouffée d'oxygène". C'est ça aussi, la "Vallée de l'Intelligence".

Bref, les patrons ont compris que les élus, ayant troqué un mandat confié par les électeurs pour le costume-cravate de représentant de commerce, n'attendaient d'eux que les instructions à suivre.

"Des actions de lobbying qui, face aux enjeux économiques, requièrent détermination et expertise. Les points de vue développés par les élus consulaires (NDR : de la CCI) pour une

³⁰ *Le Monde*, 11/05/04

³¹ *Présences*, sept. 2003

³² *Idem*

³³ *Isère Magazine*, oct 2002

³⁴ Christian Gauduel est aussi concessionnaire automobile

³⁵ *Présences*, sept 2003

³⁶ *Le Daubé*, 27/03/03

³⁷ *Le Daubé* 24/01/03

dynamisation des territoires favorable à la compétitivité des entreprises sont d'autant plus indispensables dans le contexte actuel où débats et réflexions se succèdent (...) Ces efforts constants portent petit à petit leurs fruits. Ainsi pour l'A89 Lyon-Balagny, des avancées significatives ont été obtenues. En ce qui concerne l'A145, nonobstant l'avis très réservé de l'audit, l'instruction suit largement son cours : les études "d'avant projet sommaire" viennent d'être publiées."³⁸

Le miroir aux rupins

Ainsi, "actions de lobbying" et convictions sincèrement partagées réunissent politiques et patrons dans l'obsession commune aux chercheurs d'or : vendre. La région, les gens, le paysage, eux-mêmes : tout est à vendre. Et sur ce point ils peuvent se réjouir : l'Isère est "un département qui se vend bien", clame Isère Magazine. "En cinq ans, depuis sa création, l'AEPI (Agence d'Etude et de Promotion de l'Isère - budget 2,3 M€ - financée à 100 % par le Conseil Général) compte 139 implantations d'entreprises à son palmarès pour près de 2600 créations d'emplois."³⁹ Champagne dans les bureaux climatisés, et fermez les fenêtres, on ne s'entend plus avec cette circulation.

L'arme de la vente, c'est la publicité. Nos élus sont prêts à tout pour soigner l'image de leur région. "L'Isère avait besoin d'augmenter sa visibilité dans la capitale pour pouvoir pleinement exploiter ses nombreux atouts", nous explique Isère Magazine à l'occasion de l'agrandissement de la Maison de l'Isère à Paris. "Ce nouvel espace lui permet de déployer une véritable stratégie de communication "globale" de l'Isère."⁴⁰

L'image est logiquement au cœur des préconisations du "Projet pour l'agglomération grenobloise" adopté en 2003 par la Métro :

* "Développer des événements majeurs marquant l'image de l'agglomération. Après l'exposition internationale de la houille blanche de 1925 (avènement de la cité technologique) et les Jeux olympiques de 1968 (la cité emblématique de la modernité), quel événement développer pour donner le signal du nouveau cycle de développement ?" (Eh bien, des JO en 2014 par exemple ?)

* "Mettre la qualité urbaine au niveau du statut international de l'agglomération (...) La mise en valeur volontariste des lieux emblématiques qui font l'image de l'agglomération à l'extérieur. Cette action résolue doit permettre de casser l'image, qui est aussi véhiculée par les habitants eux-mêmes,

d'une ville sans attraits urbanistiques. Les espaces sont le site de la Bastille, les espaces publics centraux (y compris les berges de l'Isère et du Drac, les abords paysagers des voies rapides et des entrées de ville)".

On comprend mieux les "réalisations ambitieuses" dont nous bassine Destot à chaque interview : transformation du parc Paul Mistral en Central Park, méga-stade de foot, lunaparc de la Bastille, etc. Il ne s'agit pas d'améliorer la vie des Grenoblois, mais de soigner l'image de l'agglomération à l'extérieur (comment croyez-vous qu'on attire les investisseurs ?).

"La qualité de vie devient aujourd'hui aussi déterminante que le dynamisme économique pour attirer entreprises, cadres dirigeants, chercheurs, étudiants et leurs familles respectives. (...) Il convient donc de développer une image valorisante auprès du grand public, afin que Grenoble soit reconnue comme une destination très prisée."⁴¹ Les élus ont appris par cœur cette proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour "Promouvoir l'image et l'attractivité du bassin économique grenoblois". Notez au passage que la supposée qualité de vie grenobloise est censée n'intéresser que les patrons, cadres ou chercheurs, et non pas chômeurs, ouvriers et insolubles.

* "Mettre en scène les lieux emblématiques pour les amener au niveau d'une agglomération de statut international : Bastille, berges de l'Isère et du Drac, espaces centraux...et donner une ambition forte aux projets en matière de culture scientifique et technique (cité de l'innovation) afin d'exprimer les lieux d'affichage de la vocation technologique de l'agglomération."

On ne saurait être plus clair : **la préoccupation des décideurs n'est pas la vie dans la ville, mais sa mise en scène, son image.** Et il serait temps que les habitants collaborent, au lieu de véhiculer une mauvaise image de Grenoble, c'est-à-dire des décideurs.

"... Il a été constaté que les Grenoblois sous-estimaient encore les capacités attractives de leur ville. Comment alors faire mieux connaître Grenoble pour que chacun d'entre nous puisse défendre plus hardiment ses couleurs ? C'est toute l'astuce du nouveau Passeport'Grenoble-Métro : faire de chaque Grenoblois un touriste dans sa ville, pour qu'il sache à son tour la promouvoir à sa propre échelle."⁴²

Non contents de nous vendre dans leur package "Silicon Valley", les élus aimeraient nous voir collaborer, nous vendre nous-mêmes en somme.

³⁸ Présences, sept 2003

³⁹ Isère Magazine, mars 02

⁴⁰ Isère Magazine, juin 04

⁴¹ Document CCI "9 propositions pour le développement économique de la région grenobloise", d'avril 2003

⁴² Les Nouvelles de Grenoble, juillet/août 2003

La destruction à but lucratif

Certes il reste des progrès à faire : "Si l'agglomération a su se servir de son environnement de massifs pour attirer les investissements et les personnes, elle n'a pas su exploiter pleinement ce potentiel pourtant très proche", regrette le "Projet pour l'agglomération grenobloise". Mais on y travaille : la Bastille paiera son tribut à la croissance comme tout les sites naturels, nulle raison d'épargner ce "potentiel très proche" alors que le Grésivaudan a lui été exploité "pleinement". "Il faut améliorer la productivité et la rentabilité de l'équipement" et en faire un "produit touristique cohérent avec le site et allant bien au-delà de la simple visite contemplative", disait le document municipal "Grenoble Bastille, projet sur 2003/2005". Comme on ne peut pas installer de salles blanches au sommet de la Bastille, on y mettra des "activités ludiques" et lucratives : snack, parcours aventure, tyrolienne, salle polyvalente, musée, jeux aquatiques, etc. Ne pas oublier : "La montagne est source de développement."⁴³

Et la Bastille saccagée, on s'attaquera à Belledonne, avec le téléphérique Grenoble-Chamrousse⁴⁴. Comme le dit le Daubé, on se demande "pourquoi on n'y avait pas pensé plus tôt".

"Avec le développement de l'économie de Crolles, de nombreux employés sont venus s'installer sur les hauteurs. "C'est ce qui nous a motivés au départ, argumente Marc Baietto (NDR : vice-président du Conseil Général et président du Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma directeur), sachant que la desserte quotidienne serait rentabilisée par l'exploitation touristique."⁴⁵

"Les primevères et les paysages, fit-il observer, ont un défaut grave : ils sont gratuits. L'amour de la nature ne fournit du travail à nulle usine. On décida d'abolir l'amour de la nature, du moins parmi les basses classes ; d'abolir l'amour de la nature, mais non point la tendance à consommer du transport. Car il était essentiel, bien entendu, qu'on continuât à aller à la campagne, même si l'on avait cela en horreur. Le problème consistait à trouver à la consommation du transport une raison économiquement mieux fondée qu'une simple affection pour les primevères et les paysages. Elle fut dûment découverte. — Nous conditionnons les masses à détester la campagne, dit le Directeur pour conclure, mais simultanément nous les

⁴³ Projet d'agglomération

⁴⁴ Ça n'est pas une blague. Déjà dans les années 70 la Ville avait étudié un projet de téléphérique horizontal sur d'immenses poutres de béton entre la Villeneuve et le centre ville

⁴⁵ Le Daubé 17/04/04

conditionnons à raffoler de tous les sports en plein air. En même temps, nous faisons le nécessaire pour que tous les sports de plein air entraînent l'emploi d'appareils compliqués. De sorte qu'on consomme des articles manufacturés, aussi bien que du transport."

(Aldous Huxley, *Le Meilleur des Mondes*)

Nul doute que ce téléphérique troublera la surface de la cuvette, comme de règle lorsqu'émergent des projets d'urbanisme. Nul doute que l'indignation s'en tiendra globalement au NIMBY ("Not In My Back Yard" : "Pas dans mon jardin") ou au chipotage technico-juridique ("trop grand, trop cher, mal placé"). Nul doute que cette contestation se soldera par l'échec rituel.

Ainsi peu à peu avons-nous renoncé aux chemins creux du "Grésivaudan étincelant" (Vidal de La Blache), à la baignade dans les cours d'eau, à l'air pur en ville, et finalement au contrôle de nos propres vies.

Si ces échecs s'accumulent, c'est que jamais les opposants ne remontent à la racine de ces projets, ni ne font le lien entre ceux-ci. Rien ne sert de contester le méga-stade ou le tunnel pour eux-mêmes : puisqu'ils appartiennent à un projet global, c'est celui-ci qu'il faut déraciner.

Ces chantiers qui cristallisent ponctuellement l'attention sont la partie émergée d'un programme cohérent et organisé, tenu hors de notre portée par les élus et les experts : la "planification urbaine". Ou comment mettre en œuvre sur le territoire la croyance aveugle en la croissance.

II

Comment le développement grenoblois est organisé sans nous

Lors du cycle "Comprendre la Ville" organisé par le service Prospective Urbaine de la mairie de Grenoble⁴⁶, Philippe Auger, directeur du Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma Directeur de l'agglomération grenobloise demanda, sourire en coin, combien parmi les spectateurs avaient déjà mis leur nez dans le Schéma directeur,

⁴⁶ le 28 février 2004

et fut sincèrement étonné de voir plusieurs mains se lever. Sa surprise était un aveu : pour les technocrates de la planification, il va de soi que les citoyens ignorent tout des documents censés programmer leur vie.

On l'a vu, la mutation du Grésivaudan en "Silicon Valley" et la transformation du village de Crolles en zone commerciale de bordure d'autoroute ne sont pas des fléaux tombés du ciel, elles ont été imaginées, planifiées, organisées depuis des décennies par les décideurs et les officines chargées d'"aménager le territoire" pour mieux le "promouvoir". Comme le revendique le maire de Crolles : *"Notre richesse on ne l'a pas volée. On l'a prévue et construite."*⁴⁷ (Jean-Claude Paturel, communiste, est aussi un chercheur d'or, prêt à saccager son propre village et à en faire le deuxième consommateur d'eau du département – dont 500 m³ pompés chaque heure par STMicroelectronics, 700 m³/h très prochainement⁴⁸.) Crolles n'a pas modifié son Plan d'Occupation des Sols depuis 1973 : *"Les grands équilibres : zones urbanisées, zone industrielle, zone agricole, zone de loisirs, étaient déjà prévus dans le plan d'urbanisme réalisé sous la responsabilité de Paul Jargot en 1973"*⁴⁹, se félicite Jean-Claude Paturel. Et la suite est déjà programmée : *"Aujourd'hui Crolles 2 semble être un événement mais moi j'ai les terrains qu'il faut pour Crolles 3 et même 4 !"*, clame-t-il⁵⁰, oubliant dans son enthousiasme que la commune ne lui appartient pas. Mais les Crollois ont-ils approuvé ce POS ? Et aujourd'hui, nous consulte-t-on sur la planification urbaine ? Avons-nous donné notre accord au Schéma directeur de la région grenobloise lors de son adoption en 2000 ? Aviez-vous lu ce fameux Projet d'Agglomération pour 2020 concocté par la Métro ?

Vie tronçonnée, ville quadrillée

Pour se repérer dans le labyrinthe de l'urbanisme, le citoyen doit vraiment avoir envie de se mêler de ce qui le regarde.

La planification urbaine comprend un empilement de normes hiérarchisées : normes nationales et supra-communales (lois d'Aménagement et d'Urbanisme, Directives Territoriales d'Aménagement), normes intercommunales (Schémas directeurs, rebaptisés Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en décembre 2000) et normes communales (Plans d'Occupation des Sols, rebaptisés Plans Locaux d'Urbanisme). Chaque

strate doit être en conformité avec celle qui lui est supérieure.

Dans la cuvette la planification urbaine se traduit par divers "documents d'orientation et de programmation" :

- le Schéma Directeur de la région grenobloise, devenu SCOT et adopté en 2000,
- Le plan de Déplacements Urbains adopté en 2000,
- Le Contrat de Ville (signé en 2000),
- Le contrat de plan Etat-Région (signé en 2000),
- Le Programme Local de l'Habitat,
- Le schéma Université du 3^e Millénaire (U3M).

A l'échelle de l'agglomération, le document le plus important est le Schéma directeur. Il planifie le développement sur 20 ans et donne *"un cadre cohérent au développement et à l'organisation de ce territoire"*, en articulant *"l'ensemble des démarches d'aménagement et de gestion : politique des déplacements, urbanisme commercial, plans locaux de l'habitat, protection des espaces naturels."*⁵¹

En fait, le Schéma directeur attribue des fonctions aux sols. Telle zone appartient aux "espaces urbains confirmés à vocation économique", telle autre aux "espaces ouverts à enjeux agricoles et de cadre de vie", ou encore aux "espaces à dominante loisirs". Dans la tête des humains qui imaginent des choses pareilles, tout projet doit s'inscrire dans l'espace qui lui correspond. Il y a des lieux pour l'économie, d'autres pour le cadre de vie. C'est comme ça. Si t'as besoin d'économie, tu vas là, si t'as besoin de cadre de vie, tu vas là. Moyennant quoi tout le monde se retrouve aux mêmes endroits aux mêmes heures, alors il faut des autoroutes pour limiter les bouchons, mais c'est bon pour la croissance.

Le programme des aménageurs d'espace depuis 30 ans, c'est ce zonage, dont l'effrayante logique éclate plus encore dans les légendes de cette carte sur la "Mise en valeur du potentiel exceptionnel d'espaces naturels agricoles et de proximité". Distinguer : les "pôles d'appui touristique", le "patrimoine remarquable", les "parcs de loisirs", les "espaces naturels à vocation récréative", les "espaces agricoles et de loisir", les "espaces agricoles à fréquentation citadine", les "espaces naturels à vocation écologique", et les "parcs régionaux". **Dans ce monde artificiel, hors-sol, il s'agit de ne pas confondre un espace à vocation écologique avec un espace à vocation récréative. Mais soyez sans crainte, une signalisation ad hoc**

⁴⁷ *L'Essentiel de Grenoble et de l'Isère*, mai 2002

⁴⁸ Source : STMicroelectronics

⁴⁹ *Le Daubé*, 6/07/03

⁵⁰ *L'Essentiel de Grenoble et de l'Isère*, mai 2002

⁵¹ site du schéma directeur : www.region-grenoble.org

(en bois, pour le "développement durable") vous aidera à vous y retrouver.

Vous l'ignorez, mais peut-être résidez-vous dans un "espace prioritaire du confortement urbain". A moins que vous ne viviez près d'un "espace urbanisable en deuxième phase (marge de manœuvre)" : n'oubliez pas que vous profiterez longtemps de "ces espaces actuellement non bâtis (...) généralement classés en zone naturelle" car ils pourraient "dans un souci de clarté quant à leur avenir plus lointain (sic) recevoir un classement en zone NA2 de future urbanisation à long terme."

Au fait ! On oubliait de vous dire : on programme, on planifie, mais au besoin on change la règle en cours de route. Par exemple le Schéma directeur a été modifié cette année : "Là où il était question de "l'arrêt complet de la croissance des hypermarchés généralistes de l'agglomération", on ajoute notamment que "cet arrêt peut toutefois s'accompagner d'un confortement des centres urbains et quartiers de l'agglomération par des surfaces commerciales adaptées à une desserte de proximité". Le "refus de toute implantation de commerces sur les zones à vocation université, recherche et innovation" est lui aussi modéré. De telles implantations pourraient avoir lieu, mais "encadrées" par la "mise en place de "centres de vie et de services" de proximité." (...) On le voit, les grands principes peuvent parfois nécessiter quelques bémols pour tenir compte de la "réalité économique"..."⁵²

Bien sûr jamais le Schéma directeur n'a été modifié pour tenir compte de la "réalité sanitaire ou écologique". C'est que lui aussi répond à l'appel de la Toute-Croissance : "La finalité du projet de développement exprimée par le Schéma directeur est de garantir l'attractivité de l'agglomération grenobloise sur le long terme."⁵³

Ce que le Schéma directeur programme pour 20 ans, c'est la suite du saccage. Quelques exemples de ce qui nous attend :

- **une continuité urbaine de Genève à Voiron, voire Valence,**
- la construction de 30 000 logements dans l'agglomération, dont 11 000 dans le Grésivaudan,
- la création de 170 hectares de zones d'activité nouvelles,

- le positionnement de Grenoble comme l'une des grandes destinations du tourisme d'affaires en France et en Europe,
 - l'électrification de la ligne Grenoble/Genève/Valence et l'articulation avec les futurs TGV Lyon-Turin et Méditerranée,
 - la création de nouvelles voies ferrées dans la Bièvre, au sud, et dans le Grésivaudan,
 - une liaison ferroviaire rapide Barcelone-Montpellier-Grenoble-Genève,
 - la rocade nord (tunnel sous la Bastille),
 - la tangentielle Nord-Sud,
 - le projet "lumière" : éclairage nocturne de l'agglomération pour une "découverte scénographique",
 - la "mise en valeur" des sites de relief et de plaine, de la forte présence de l'eau, des lieux pittoresques ou chargés d'histoire par un vaste "projet paysager",
 - l'extension du polygone scientifique et Europole-gares, sur Saint-Martin le Vinoux, Sassenage et Fontaine (secteur constitutif d'une zone d'innovation et de recherche-développement), l'extension de l'axe CHU-Campus-ZIRST sur la Tronche, Saint-Martin d'Hères, Gières et Meylan, l'aménagement du pourtour de la Rcade Sud, du site Bouchayer-Viallet au Campus en comprenant l'axe Sud Grand-Place-Echirolles,
 - la réalisation d'un espace culturel, scientifique, technique et industriel (la "Cité de l'Innovation"),
 - la construction d'un nouveau quartier sur le site Bouchayer-Viallet, comprenant 250 logements et des bureaux et entreprises pour 3000 à 5000 salariés de plus qu'aujourd'hui, soient 65 000 m² de bureaux,
 - l'encouragement de la recherche privée (en synergie avec les entreprises et l'enseignement supérieur),
 - un événement festif d'agglomération.
- Béton, bitume et gaspillage.

Des rats et des jeux

Somme toute, le zonage des aménageurs colle avec une vie tronçonnée (boulot, vacances, retraite), conditionnée par les grilles horaires des programmes télé, soumise aux lois de la Productivité, de la Croissance et de la Consommation. Comme nos esprits, le territoire est normalisé. Une ville quadrillée (bureaux, zones commerciales, zones d'innovation scientifique et technique, banlieues-dortoirs, parcs de loisirs) se contrôle sans peine. On

⁵² Le Daubé 07/02/04

⁵³ Site de la Così : www.gresivaudan.com

se souvient que Napoléon III et le baron Hausmann percèrent de larges avenues à la place des ruelles parisiennes pour mieux surveiller et punir.

De nos jours, le conditionnement de masse et le spectacle sont mieux adaptés. Comme le dit le Projet d'agglomération, il faut *"renforcer l'identification au territoire"*, par exemple avec *"la mise en scène de moments, notamment un événement festif (...)"*.

Et comment mieux "renforcer l'identification au territoire" qu'en encourageant le chauvinisme sportif ? On pourrait par exemple construire un méga-stade de foot pour le GF 38. Ou s'engager dans la course aux Jeux Olympiques pour 2014 !

Le mensuel *Spot*, porte-voix de la mairie de Grenoble, n'a-t-il pas lancé avec spontanéité et enthousiasme une campagne pour promouvoir ces JO ? Voyez cette sportive interview du maire :

"Michel Destot : Le 26 février 2002 j'avais annoncé que la ville de Grenoble réfléchissait sérieusement à poser sa candidature aux Jeux d'Hiver. (...)"

Q : Y-a-t'il des gens aujourd'hui qui travaillent déjà concrètement sur le projet de candidature, en particulier au niveau du choix des stations ?

MD : Oui, mais pour l'instant de façon très discrète. Tout ce qui était non médiatique a été fait. On a contacté tous nos soutiens, dans les stations de l'Isère, auprès des collectivités et avec le mouvement sportif. Le travail se fait aussi en matière de logistique sur la ville de Grenoble elle-même avec des pré-réservations de sites en vue de construction du village olympique. On réfléchit également sur les possibilités de compléter l'offre hôtelière."⁵⁴

Les citoyens apprécieront la "façon très discrète" dont la mairie pré-réserve des espaces pour le grand cirque. Il est vrai qu'on a tellement de foncier disponible à Grenoble qu'on ne sait plus qu'en faire, et qu'il n'est pas nécessaire de consulter une population depuis longtemps résignée.

Ils décident contre nous

Justement, qui décide de ces orientations désastreuses pour nos vies et nos paysages ?

Le Schéma directeur est élaboré et suivi par un syndicat mixte, établissement public composé de représentants du Conseil Général de l'Isère, de 17 communautés d'agglomération ou communautés de communes, et de communes isolées⁵⁵. Soit un bureau de 16 élus représentant chacun un secteur de la région, et un comité syndical de 32 titulaires.

⁵⁴ *Spot*, avril 2003

⁵⁵ En 2003 le schéma directeur a été modifié pour intégrer 44 nouvelles communes (Pays de Bièvre-Liers, de Beaurepaire et de Chambaran). 15 communes du Pays de Vinay souhaitent le rejoindre en 2004.

Le président est Marc Baïetto, vice-président du Conseil Général, et parmi les membres du syndicat mixte on trouve Annie Deschamps, adjointe au maire de Grenoble, Christian Nucci, Max Micoud, conseiller général UMP, François Brottes, président PS de la Communauté de Communes du moyen Grésivaudan, Didier Migaud, président de la Métro, Michel Issindou, maire de Gières, Jean Caune, conseiller communautaire à la Métro, etc.

Pas un de ces nuisibles n'a été choisi pour cette mission par les citoyens.

Le syndicat travaille en symbiose avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, *"ainsi qu'avec l'ensemble des organismes participant au développement économique et urbain"*.⁵⁶

Quant au fameux Projet d'agglomération, il a été élaboré par la Métro et adopté par elle-même en 2003. *"Rassurez-vous : le projet d'agglomération n'est pas un énième outil de programmation. Il a plutôt pour objet de mettre en cohérence les documents existants et de leur donner en quelque sorte l'âme commune qui leur manquait. (...) Ce projet, qui définira une programmation des interventions de la Métro pour la période 2002-2006, comprendra également des perspectives à plus long terme (10-20 ans) sur les enjeux majeurs de développement."*⁵⁷ Nous voilà rassurés.

Le Projet d'agglomération, c'est ce document qui s'interroge haut et fort : *"Au célèbre "think global, act local" des années 80 (et donc du siècle dernier) ne faut-il pas aujourd'hui répondre "pensons local et nous agirons au niveau global" ?"* Ne vous fatiguez pas : ça ne veut rien dire. Nos Gribouilles ignorent que ce pertinent précepte - "Penser global, agir local" - fut énoncé dans les années 1930 par Jacques Ellul, l'un des premiers à dénoncer les dégâts du "système technicien". Et quand on lit, plus loin dans le même document, *"Du technologique au sociétal : l'innovation au cœur du développemental"*, on s'effraie : ces gens-là décident pour nous ?

Pour la touche démocratique, l'adoption du Projet d'agglomération a été précédée d'une opération de "consultation" en 2001 : 300 habitants ont été tirés au sort pour réfléchir sur leur vision de l'agglomération en 2020 et 36 récits d'anticipation ont été enregistrés.

⁵⁶ Site du Schéma directeur : www.region-grenoble.org

⁵⁷ Document : *"Quel avenir voulons-nous pour l'agglomération grenobloise ?"* (supplément du *Daubé* acheté par la Métro, rédigé par Médiacité Grenoble 25/10/02)

Ensuite, un pré-projet a été soumis aux communes et au Conseil de Développement. **Enième organe "consultatif" dirigé par Gérard Dulac - ancien adjoint à l'Economie de Michel Destot** - et composé de 48 membres représentant les "forces vives" et les habitants répartis en 6 collèges : entreprises et activités professionnelles non salariées, syndicats de salariés, établissements et services publics, vie associative, représentants des habitants (6 membres issus du groupe des 300), personnalités qualifiées. Parmi ces citoyens consultatifs, Roger Fellat-Pinet, président de la CCI : il est vrai qu'il a peu l'occasion de s'exprimer, et qu'il ne faut jamais cracher sur une occasion de mener quelques "actions de lobbying".

Plus ils communiquent, moins nous décidons

A part ces farces, jamais la prospective et la planification urbaine ne sont soumises aux citoyens. Jamais aucun candidat aux élections locales n'y fait référence. **C'est dire si cette démocratie-là se passe de nous.** Obligés par la loi, les élus mettent en place une procédure d'enquête publique pour chaque projet ponctuel. Mais chacun sait que celle-ci, arrivant en fin de processus, quand les projets sont bien engagés, ne change jamais le cours des décisions. Qu'on se souvienne du Plan de Déplacements Urbains, rejeté par l'enquête publique : il a été tranquillement adopté, et le tunnel sous la Bastille est programmé. Et, encore une fois, ces consultations sont toujours focalisées sur les chantiers les plus visibles, jamais sur le projet global.

"Le dernier mot a été donné à la démocratie", co-pavoisaient Michel Destot et Didier Migaud après que les CRS eurent expulsé les manifestants anti-stade. Toujours à propos du stade, Michel Destot écrit aux pétitionnaires : *"Dès l'année 2000, de nombreuses réunions publiques ont été organisées pour informer la population (...). Le projet a été présenté de façon précise et détaillée dans le cadre de l'enquête publique légale (...). Il a été voté par les assemblées démocratiques compétentes dans le respect des lois : 63 délibérations ont été votées à ce jour par la Ville et la Métro (...). Sauf à remettre en cause les principes républicains, je vous rappelle que les batailles menées a posteriori sur des points de droit ne peuvent entacher la légitimité de décisions claires, transparentes et réitérées des représentants élus."*

Intéressant. Comme citoyens, nous avons été informés. La mairie dépense notre argent pour nous envoyer à 90 000 exemplaires un très beau questionnaire sur le parc, nous demandant si on aimerait des chemins en bord d'Isère. De quoi nous plaignons-nous ?

"La Ville a fait de belles réalisations malgré les polémiques initiales : regardez le multiplexe Nef-Chavant, où il y avait beaucoup plus d'opposants que pour le stade, regardez la place de Verdun et même la Maison de la Culture. Une fois la polémique passée, tout le monde reconnaît que ce sont autant de réussites"⁵⁸.

Une fois la polémique passée, les électeurs du canton 1 de Grenoble ont viré le socialiste Jean-Paul Giraud, au profit d'un écologiste - enfin d'un "Vert". Les arbres parfois, votent et se vengent.

Les élus contre les électeurs

A propos de légitimité - la formule passe-partout qui permet de toujours nous passer dessus - nous devons informer Michel Destot, Didier Migaud et leurs collègues, d'un problème :

Le Monde : ***"Les parlementaires ne classent pas l'environnement au rang des priorités. En tout cas, les élus s'y montrent beaucoup moins réceptifs que leurs électeurs. Tel est le constat dressé par une étude publiée dans le numéro de septembre-octobre 2003 des Cahiers science, environnement, société de Sciences politiques. Deux cents parlementaires (...) se sont vu soumettre un questionnaire élaboré par l'institut TNS-Sofres, portant sur l'importance accordée aux enjeux de l'environnement et sur les attitudes politiques en ce domaine. Leurs réponses ont été confrontées à celles du grand public. Le décalage est édifiant.***

La question révélant le plus nettement la différence de perception entre la société et ses représentants porte sur la nécessité de ralentir la croissance économique pour préserver l'environnement. Alors que 53 % de l'échantillon national, selon différentes études d'opinion recensées par TNS-Sofres, se déclare tout à fait (12 %) ou plutôt (41 %) d'accord avec cette proposition, seuls 19 % des parlementaires partagent tout à fait (2 %) ou plutôt (17 %) ce point de vue. . (...)

Sur la question du nucléaire (...) 77 % des parlementaires sont favorables au "remplacement des anciennes centrales nucléaires" par de nouvelles, contre 41 % de la population. (...)

On ne peut guère s'étonner, dès lors, que la vision des parlementaires sur les remèdes permettant de préserver l'environnement diverge sensiblement de celle de l'opinion publique : 40 % d'entre eux s'en remettent au "progrès technique" pour empêcher l'augmentation de l'effet de serre, alors que 12 % à peine de l'échantillon national est de cet avis. A l'inverse, près des trois quarts (73 %) de la population estiment qu'il faudra "modifier nos modes de vie", contre 54 % des élus.

⁵⁸ Le Daubé 14/12/03

*Ce décalage pourrait même se traduire par de véritables conflits d'opinion. Ils ne sont en effet que 12 % des élus à accepter l'idée d'un droit de veto des habitants lorsque ceux-ci "risquent de subir des inconvénients à cause d'un grand projet", alors que la population y est favorable à 56 %. Les questions environnementales reflètent à leur manière les clivages entre "démocratie élective" et "démocratie participative".*⁵⁹

Les "véritables conflit d'opinion" n'embarrassent pas Migaud et Destot : un bataillon de CRS les résout fort bien. En tout cas ce sondage nous éclaire : on comprend mieux les taux d'abstention aux élections. Avec des élus qui assurent sans ciller qu'il "n'y a pas d'alternative", pourquoi voter ? Travailler, produire, consommer (toujours plus) : non seulement leur intégrisme fait de nous des esclaves volontaires (chantage à l'emploi), mais il nous détruit.

Nos élus ont choisi leur priorité : la croissance. En son nom doivent être sacrifiés l'environnement, les ressources naturelles, la santé, les activités gratuites. Le "grand public", lui, semble avoir choisi la vie - au moins à 53 %.

L'emploi n'a pas d'odeur

*"La nouvelle usine STMicroelectronics-Philips-Motorola, présentée comme l'une des plus grosses plate-formes de recherche et développement (R&D) du monde (3,5 milliards d'euros d'investissement), est supposée créer, d'ici à 2005, 1200 emplois. (...) Le pôle européen des micro et nanotechnologies, Minatec, qui devrait réunir plus de 1200 chercheurs et un millier d'étudiants, pourrait encore donner un coup d'accélérateur. Au total, ce sont 7 milliards d'euros qui sont mobilisés en quinze ans par les acteurs de la filière microélectronique, l'Etat et les collectivités locales, pour environ 8000 emplois créés. (...) Reste qu'une bonne part de ces emplois ne sont pas des créations mais des mutations, et surtout n'ont pas "d'impact direct sur le recrutement local", relève Bernard Kropp, le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle."*⁶⁰ Le chantage à l'emploi, censé découler automatiquement de la croissance et de l'investissement massif, n'est même pas vérifié. **Les emplois en question ne sont pas de véritables "créations", il s'agit soit de muter des personnels hautement qualifiés soit de faire venir à grands frais les ingénieurs américains de Motorola.**

Livrons-nous à un simple calcul.

Les 3,5 milliards investis en partie par le contribuable pour Crolles 2 sont censés financer 1200 emplois. Autrement dit, chaque emploi créé

coûte 2 916 666 €, (soit près de 20 millions de francs). Est-ce bien raisonnable ? Est-ce plus raisonnable que le scénario suivant ? Imaginez qu'au lieu de financer une méga-usine dévoreuse d'eau et d'espace et productrice de gadgets polluants, on donne 1500 € nets mensuels à chacune de ces 1200 personnes pour se promener dans les vergers – plutôt que de travailler en salle blanche déguisé en pingouin en trois-huit. On pourrait lui offrir une belle vie pendant 114 ans, charges sociales comprises. Et le Grésivaudan aurait une chance de redevenir un "paysage unique"...

T'as vu ta ville ?
Grenoble, 11 juin 2004

**Retrouvez ce texte et bien d'autres
sur
www.piecesetmaindoeuvre.com**

⁵⁹ *Le Monde* 2/03/04

⁶⁰ *Le Monde* 27/04/04